

ACTE DE VENTE D'UN NAVIRE DE PLAISANCE

Modèle de document mis à disposition des propriétaires de bateaux de plaisance (moto nautiques, etc.) par le Secrétariat d'État chargé de la mer.
Autant de copropriétaires peuvent être rajoutés si besoin dans la partie VENDEURS et dans la partie ACHETEURS.

VENDEUR(S) (et copropriétaire le cas échéant) d'une part

En cas de copropriété,

- 1- rajouter des blocs et inscrire les noms et coordonnées de chaque copropriétaire ainsi que le nombre de parts détenues par chacun.
- 2- un gestionnaire doit être désigné pour l'ensemble des copropriétaires. Indiquer le nom de la personne désignée en tant que «gestionnaire»

Entre le(s) soussigné(s) :

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :
Domicile (adresse de la résidence principale) :
Téléphone :
e.mail :
Nombre de parts :en %

Et

ACHETEUR(S) (et copropriétaires le cas échéant) d'autre part

En cas de copropriété,

- 1- rajouter des blocs et inscrire les noms et coordonnées de chaque copropriétaire ainsi que le nombre de parts détenues par chacun.
- 2- un gestionnaire doit être désigné pour l'ensemble des copropriétaires. Indiquer le nom de la personne désignée en tant que «gestionnaire».

Entre le(s) soussigné(s) :

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :
Domicile (adresse de la résidence principale) :
Téléphone :
e.mail :
Nombre de parts : %

Il a été convenu ce qui suit : Madame, Monsieur (noms des copropriétaires le cas échéant)a
gissant en qualité de propriétaire(s) ou copropriétaires, du navire ci-après désigné,

Caractéristiques du navire	Caractéristiques du/des moteur(s)
Nom :	Marque :
Marque :	Modèle :
Type (moteur, voilier, VNM, autres) :	Type (hors-bord, fixe, relevable) :
Modèle :	Type de carburant :
Numéro d'identification (WIN) : (ou N° de coque, ou N° d'approbation)	Puissance (en kW) :
Longueur (en m) :	N° de série :
Année de construction :	
Construction amateur : oui non	
Equipements vendus avec le navire (ou inventaire annexé au présent acte et signé par les parties), texte de l'annonce le cas échéant :	

Francisé au bureau de douane du port d'attache à :le :
Sous le numéro :

Enregistré aux Affaires maritimes (en DDTM) : à : le :
Sous le numéro :

Déclare vendre la totalité dudit navire (ou le cas échéant, préciser le %)

A Madame, Monsieur, Mesdames, Messieurs (en cas de copropriété)

.....
.....
qui l'accepte(nt) aux clauses et conditions suivantes :

- Etat du navire : L'acheteur (les acheteurs) déclare(nt) bien connaître le navire pour l'avoir visité et l'accepter dans l'état où il se trouve.
- Dettes : Le (les) vendeur(s) déclare(nt) qu'il n'existe sur ledit navire aucune dette ni inscription hypothécaire et garantit(issent) l'acheteur (les acheteurs) contre toute réclamation à ce sujet.
- Prix de vente : La présente vente est conclue pour la somme
de(en chiffre)
.....(en toutes lettres)
- Mode de règlement :
- Livraison : Le navire sera livré le à

En foi de quoi les parties étant d'accord, le présent acte a été clos et signé après lecture par chacune des parties.

Fait enexemplaires, le, à

Le(s) VENDEUR(S)

Le(s) ACHETEUR(S)

NOTA : Ce document étant un modèle simplifié, ne pas hésiter à le compléter si nécessaire (état du navire, réparations à la charge du vendeur préalablement à la livraison, armement, réserves, conditions de paiement, ...).

S'il s'agit d'un navire en copropriété, préciser pour chacun des vendeurs ou acheteurs le nombre de parts.

Il est conseillé à chacune des parties de conserver un exemplaire signé de l'acte de vente.

DANS LE DÉLAI D'UN MOIS MAXIMUM :

- LES FORMALITES DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES AUPRÈS D'UN SERVICE PLAISANCE DANS UNE DDTM/DML

Pour effectuer votre démarche en ligne :

Depuis janvier 2022 la déclaration de vente et d'achat de tous les navires d'occasion quelle que soit leur longueur et leur puissance moteur peut s'effectuer en ligne sur le portail

<https://www.demarches-plaisance.gouv.fr/puma-plaisancier/accueil>

(Ce portail est dédié aux démarches **pour une navigation en mer.**

Il sera possible de réaliser les démarches pour une navigation fluviale ultérieurement)

Ce portail propose des services en ligne aux utilisateurs (gestion des demandes, accès à un espace utilisateur, réédition en ligne du certificat d'enregistrement en cas de perte, portail informatif).

Les plaisanciers se connectent de manière sécurisée et disposent d'un espace personnel.

Le vendeur déclare la vente et reçoit un code qu'il doit transmettre à l'acheteur qui formalisera l'acquisition grâce à ce code. Ce code sécurise à la fois le consentement du vendeur et de l'acheteur dans le processus de vente*. Ce code est confidentiel entre le vendeur et l'acheteur, il ne doit jamais être mentionné sur l'acte de vente ou tout autre document.

Le vendeur doit veiller à ne pas perdre ce code, cela bloquerait le processus d'enregistrement de la mutation de propriété au profit de l'acheteur.

Se rendre sur le portail :

<https://www.demarches-plaisance.gouv.fr/puma-plaisancier/accueil>

* Le processus de cession vente d'un navire d'occasion entre particuliers ne peut se faire via le portail que pour les propriétaires personnes physiques (ni les sociétés, ni les associations ne peuvent faire ces démarches en ligne). Des évolutions progressives de ce portail sont prévues.